

RENSEIGNEMENTS ET TARIFS

Vous souhaitez que votre enfant bénéficie pour l'année scolaire 2017/2018 du Transport Scolaire,
Vous habitez l'une des communes adhérentes au Syndicat Intercommunal du Collège du Val de Saye
: Civrac, Générac, Laruscade, Saugon, St Christoly, St Girons, St Mariens, St Savin,

**Vous devez faire inscrire votre enfant auprès du
S.I du Collège du Val de Saye
à la Mairie de St Yzan de Soudiac
Service Transport Scolaire
162 av du Général de Gaulle 33920
☎05.57.58.91.10**

ATTENTION : FIN des inscriptions le30/06/2017

- ❖ Soit par correspondance à l'adresse ci-dessus
- ❖ Soit à la Mairie : les Lundi de 08h30 à 12h, Mardi et Jeudi de 08h30 à 12h et de 14h à 17h, Vendredi de 14h à 17h et le Mercredi de 09h à 12h

Pièces à Fournir :

- la fiche dûment complétée au verso
- le paiement : par chèque libellé à l'ordre du Régisseur de Recettes ou en espèces
- une enveloppe timbrée à votre adresse (pour envoyer la carte)
- une photo (obligatoire pour établir la carte)
- les 12 règles d'or signées par votre enfant

Tout dossier non-complet sera refusé.

TARIFS 2017/2018

- **Elèves des communes adhérentes** **135€ pour l'année scolaire**

Possibilité de paiement en 2 fois : 70€ à l'inscription et 65€ avant le 31/12/2017

- **Elèves des communes non adhérentes** **620€ pour l'année scolaire**

Possibilité de paiement en 2 fois : 310€ à l'inscription et 310€ avant le 31/12/2017